

Dans la présente publication, le STATEC analyse le recours des résidents au Luxembourg aux différentes structures de garde pour enfants âgés de moins de 15 ans.

58% des ménages déclarent avoir eu recours à un système de garde pour leur enfant le plus jeune (entre 0 et 14 ans). Cette proportion est plus élevée parmi les personnes de niveau d'éducation tertiaire, ainsi que chez les personnes de revenu moyen.

Plus d'un tiers des ménages dont l'enfant le plus jeune a entre 0 et 4 ans utilisent les services d'une crèche. Cette proportion est même supérieure à 50% pour les enfants de 2 ans, soit avant leur entrée potentielle à l'éducation précoce. En moyenne, les enfants y passent 27 heures par semaine.

27% des ménages ont fait appel à une maison relais ou un foyer du jour pour leur enfant le plus jeune (âgé entre 3 et 14 ans). 11% ont eu recours aux services d'une personne payée et 25% à ceux d'une personne bénévole pour leur enfant le plus jeune (âgé entre 0 et 14 ans).

Si en moyenne, 58% des ménages recourent à un système de garde externe pour leur enfant le moins âgé, ce taux varie légèrement en fonction de la nationalité (voir tableau 1). Il augmente avec le niveau d'éducation de la personne de référence du ménage. Par contre, la différence entre ménages à deux parents et ménages monoparentaux est très faible (58 contre 56). Le recours aux structures externes de garde est le plus élevé pour les ménages où les deux parents travaillent. On a aussi pu constater que dans les grandes lignes, les ménages qui se situent dans les franges inférieures et supérieures de revenu utilisent moins les systèmes de garde que ceux qui ont des revenus moyens. Si 42% des ménages gardent leur enfant le plus jeune exclusivement par leurs propres soins et 39% ne font appel qu'à une seule structure d'accueil, une part non négligeable de ménages utilise plusieurs structures d'accueil en parallèle pour la garde de leur enfant le plus jeune (voir graphique 1).

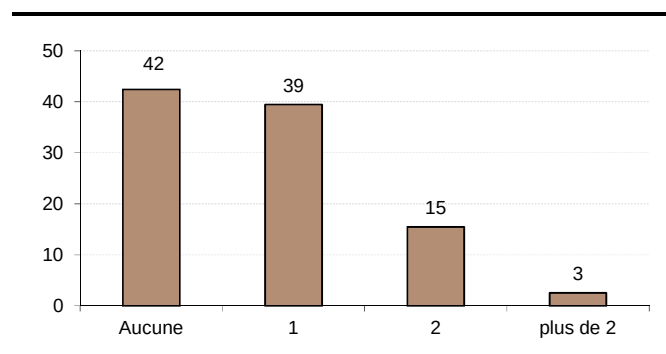
Tableau 1: Utilisation d'un mode de garde externe pour l'enfant le moins âgé du ménage (0 à 14 ans) en fonction de différents critères (en %)

personnes 15-64		OUI (en %)
moyenne générale		58
par nationalité (résidents uniquement)	luxembourgeoise	58
	française	61
	belge	54
	allemande	52
	portugaise	61
	autre	51
par niveau d'éducation (ISCED)	0-1 (max. primaire)	47
	2 (sec. inférieur)	55
	3-4 (sec. sup.)	56
	5-6 (tertiaire)	64
en fonction du nombre d'enfants <15 ans dans le ménage	1	54
	2	63
	3	56
	4 ou plus	53
en fonction du degré d'urbanisation	dense	57
	intermédiaire	60
	faible densité	53
en fonction de la structure parentale	monoparentale	56
	couple	58
en fonction du degré d'occupation des parents (temps partiel = 0.5 ; temps complet = 1)	1	45
	1.5	73
	2	76

Source : STATEC (EFT 2010)

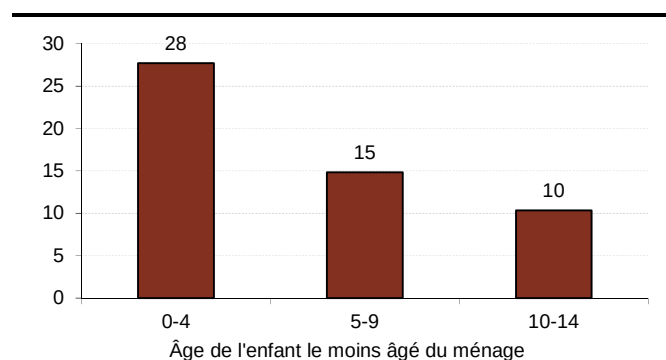
Pour les ménages qui utilisent un ou plusieurs types de garde, la durée moyenne en est de 21 heures/semaine. Cette durée moyenne est toutefois très largement influencée par l'âge de l'enfant en question (voir graphique 2). Elle diminue en effet fortement à partir de l'âge de 5 ans. La répartition de la population en fonction du nombre d'heures de garde utilisées montre que 35% des enfants ne sont gardés qu'au maximum pendant 10 heures par semaine. 24% passent entre 11 et 20 heures en structures de garde. Ce ne sont que 11% des enfants qui restent plus de 40 heures dans une (ou plusieurs) structure(s) de garde (voir graphique 3).

Graphique 1: Répartition des ménages en fonction du nombre de structures d'accueil différentes qu'ils utilisent pour la garde de leur enfant le moins âgé (en %)



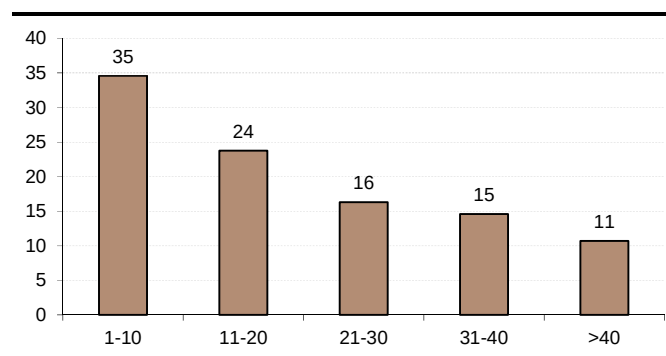
Source : STATEC (EFT 2010)

Graphique 2: Durée moyenne d'utilisation d'une garde pour l'enfant le moins âgé du ménage, en fonction de l'âge de l'enfant (en heures/semaine)



Source : STATEC (EFT 2010)

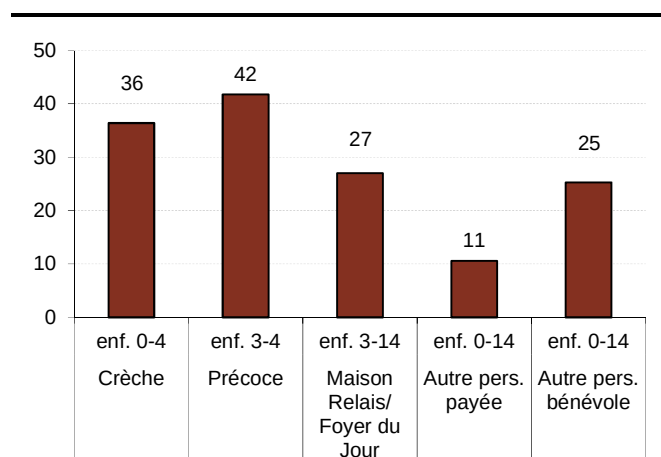
Graphique 3: Répartition des ménages en fonction du nombre d'heures de garde utilisées pour leur enfant le moins âgé (en %)



Source : STATEC (EFT 2010)

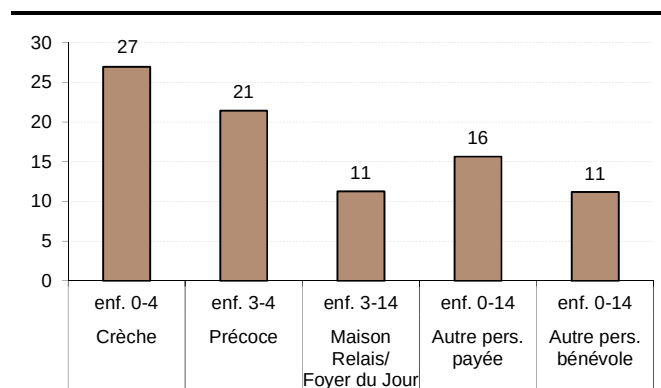
Les différents types de garde d'enfant correspondent à des tranches d'âge différentes. Le pourcentage de ménages ayant eu recours aux structures externes de garde dépend donc fortement de la structure concernée et de l'âge de l'enfant le moins âgé du ménage (voir graphique 4). Il en va de même pour la durée moyenne de ce recours (voir graphique 5).

Graphique 4: Proportion des ménages ayant recours aux différents types de garde pour leur enfant le plus jeune (en % de la classe d'âge concernée)



Source : STATEC (EFT 2010)

Graphique 5: Durée moyenne de recours aux différents types de garde pour l'enfant le plus jeune du ménage (en heures/semaine)



Source : STATEC (EFT 2010)

36% des ménages dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 4 ans ont fait usage d'une crèche. Ces enfants y ont passé en moyenne 27 heures par semaine

Les crèches accueillent des enfants de 3 mois à 4 ans. 1/5 des enfants de moins de 1 an sont à la crèche. Ils y passent en moyenne 23 heures par semaine. La proportion de ménages ayant recours à la crèche pour garder leur enfant le moins âgé augmente avec l'âge de celui-ci jusqu'à deux ans, pour atteindre 56% (voir tableau 2). Quant à la durée moyenne que ces enfants passent à la crèche (voir tableau 3), elle varie légèrement en fonction de l'âge des enfants, de nouveau avec une pointe pour les enfants âgés de 2 ans (29 hres/sem). Si on regarde la répartition du nombre d'heures passées à la crèche par semaine (voir graphique 6), on constate que 30% des ménages ayant fait appel à une crèche déclarent que leurs enfants y restent entre 11 et 20 heures par semaine, 20% entre 21 et 30 heures, 27% entre 31 et 40 heures. 10% des enfants y restent même entre 41 et 50 heures par semaine.

Tableau 2: Proportion des ménages qui ont fait appel à une crèche pour leur enfant le moins âgé en fonction de l'âge de l'enfant (en %)

âge	%
0	19
1	39
2	56
3	38
4	19

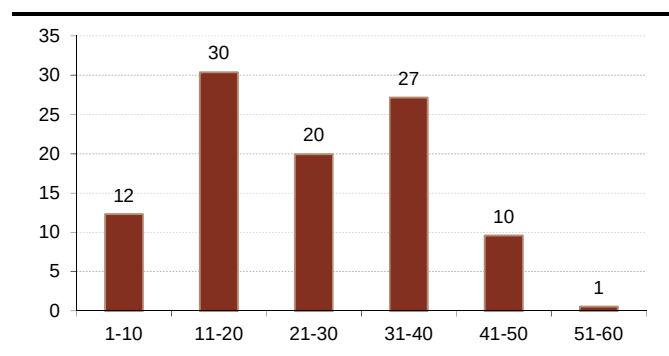
Source : STATEC (EFT 2010)

Tableau 3: Durée moyenne d'appel à la crèche en fonction de l'âge de l'enfant (heures/semaine)

âge	durée moyenne
0	23
1	28
2	29
3	25
4	23

Source : STATEC (EFT 2010)

Graphique 6: Répartition (en %) des ménages en fonction du nombre d'heures de recours à la crèche par semaine pour leur enfant le plus jeune (enfants de 0 à 4 ans)



Source : STATEC (EFT 2010)

L'éducation précoce est une structure d'accueil à programme pédagogique accessible aux enfants de 3 à 4 ans. 42% des ménages dont l'enfant le moins âgé a 3 ou 4 ans ont déclaré faire appel au « précoce » pour cet enfant. Ce taux se situe à 35% pour les enfants âgés de 3 ans et à 48% pour les enfants âgés de 4 ans. Pour ceux qui ont recours à l'éducation précoce, la durée moyenne est de 21 heures/semaine. Elle est légèrement plus élevée pour les enfants âgés de 4 ans (23 hres/sem) que pour les enfants de 3 ans (20 hres/sem).

La maison relais est une structure d'accueil socio-éducative flexible et temporaire sans hébergement ouverte aux enfants de 3 mois jusqu'à l'âge de 12 ans (respectivement jusqu'à ce que l'enfant ait terminé l'école fondamentale).

Les foyers de jour sont des structures accueillant des enfants scolarisés âgés de 4 ans à 12 ans. Pour les besoins de l'enquête, les enfants pris en considération étaient ceux de 3 à 14 ans. 27% des ménages dont l'enfant le moins âgé était entre 3 et 14 ans en 2010 ont

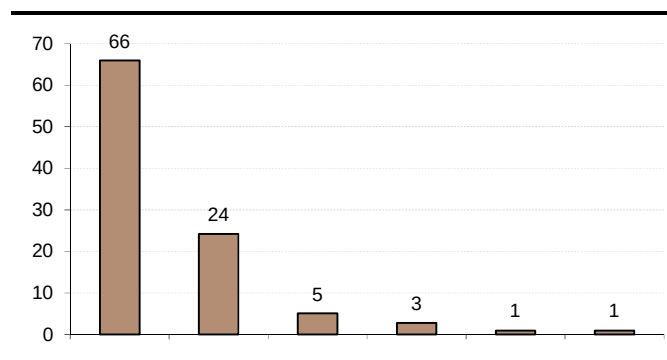
déclaré avoir recours à ces types de structures. On constate toutefois, que ce sont surtout les enfants entre 4 et 11 ans qui sont concernés, avec des taux entre 27 et 46% (voir tableau 4).

Tableau 4: Pourcentage des ménages ayant recours à une maison relais ou un foyer du jour en fonction de l'âge de l'enfant

âge	OUI (%)	âge	OUI (%)
3	12	9	46
4	28	10	37
5	40	11	27
6	42	12	13
7	44	13	5
8	31	14	1

Source : STATEC (EFT 2010)

Graphique 7: Répartition des ménages en fonction du nombre d'heures par semaine de recours à une maison relais ou un foyer du jour pour leur enfant le plus jeune âgé entre 3 et 14 ans (en %)



Source : STATEC (EFT 2010)

Parmi ceux qui ont déclaré avoir utilisé les services d'une maison relais ou d'un foyer du jour, la durée moyenne d'accueil a été de 11 heures/semaine. Celle-ci est un peu plus élevée pour les enfants plus jeunes (3 à 6 ans: entre 12 et 16 hres/sem) que pour les enfants plus âgés (7 à 12 ans: entre 8 et 11 hres/sem). Si l'on regarde de plus près la répartition des réponses, on voit toutefois que la grande majorité (2/3) des enfants n'y reste qu'entre 1 et 10 heures par semaine, 24% y passent entre 11 et 20 hres/sem. Enfin, 10% seulement y demeureront plus de 20 hres/sem (voir graphique 7).

Une personne extérieure est chargée de la garde de l'enfant le plus jeune du ménage de manière bénévole par 25% des ménages, de manière rémunérée par 11%

Une autre catégorie de prestataires définie pour les besoins de l'enquête est celle des « autres personnes rémunérées ». En fait partie toute personne privée qui n'appartient pas au ménage de l'enfant gardé, et qui garde un enfant contre paiement. Il s'agit d'assistants parentaux (agréés par le Ministère de la Famille ou non), de filles au pair, de baby-sitters, etc. Peuvent être concernés par ce type d'accueil les ménages dont l'enfant le moins âgé est âgé de 0 à 14 ans. Parmi ces

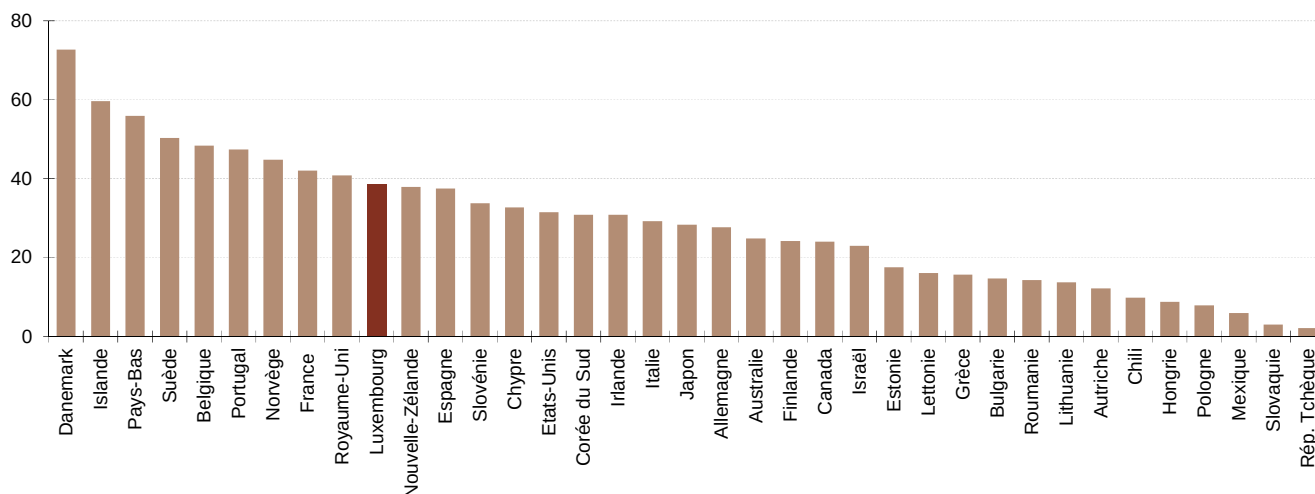
ménages, 11% déclarent avoir eu recours à des personnes d'accueil externes rémunérées. De nouveau, ce type de garde concerne davantage les enfants plus jeunes (14% pour les enfants entre 0 et 7 ans) que les enfants plus âgés (8% pour les enfants entre 8 et 12 ans). Plus de la moitié des enfants gardés par une personne externe payée le sont toutefois moins de 11 heures/semaine, environ un quart le sont entre 11 et 20 hres/sem. Le quart restant est gardé par une telle personne pendant plus de 20 heures par semaine.

Une dernière catégorie de personnes gardant les enfants (autres personnes bénévoles) sont des personnes vivant en-dehors du ménage de l'enfant, qui gardent l'enfant à titre gratuit. Il s'agit p.ex. de grands-parents, de voisins, d'amis, etc. Parmi les ménages dont l'enfant le moins âgé a eu entre 0 et 14 ans, 25% ont déclaré recourir à ce type de garde (et même 32% pour les enfants de moins de 6 ans). La durée moyenne de cette garde est de 11 heures/semaine, avec des durées légèrement plus élevées pour les enfants entre 0 et 3 ans. Pour 2/3 des enfants, ce type de garde reste en-dessous de 11 heures par semaine. Pour environ 22%, elle dure de 11 à 20 heures, et pour 13%, elle est supérieure à 20 heures par semaine.

Garde formelle des enfants en bas âge : le Luxembourg occupe une position intermédiaire en Europe

Si on compare la prise en charge des enfants en bas âge (0 à 2 ans) à Luxembourg avec la situation dans les autres pays de l'OCDE (voir graphique 8), on constate qu'avec 39% d'enfants pris en charge dans une structure formelle de garde, le Grand-Duché se situe en-dessous des pays scandinaves, mais aussi des Pays-Bas (56%), de la Belgique (48%), du Portugal et de la France (42%). Par contre, il se situe loin au-dessus de pays comme l'Allemagne (28%) ou l'Autriche (12%).

Graphique 8: Pourcentage des enfants âgés de moins de 3 ans ayant recours à des structures de garde formelle (en %)



Source : OCDE « Family Data Base 2010 »

Les résultats présentés par la présente publication sont surtout issus de l'Enquête sur les forces de travail (EFT).

Le total des pourcentages peut être différent de 100 suite aux arrondis.

**Institut national de la statistique
et des études économiques**

Tél.: 247-84219
info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu